



Confédération Générale

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

FNEC FP

Comité technique de l'Académie de Grenoble
Déclaration de la FNEC-FP FO / 14 novembre 2014

Le CTA de Grenoble a lieu à un moment bien particulier.

- **Le 14 NOVEMBRE** : c'est le jour d'une grève nationale des enseignants du premier degré et des agents communaux à l'appel des fédérations syndicales de l'Éducation nationale et des services publics FO, CGT et SUD pour obtenir la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires et du décret ministériel, grève nationale à laquelle se sont associées des dizaines de sections départementales du syndicat SNUIPP FSU.

Dans un communiqué du 13 novembre, la Fédération Générale des Fonctionnaires Force ouvrière, première fédération syndicale de la Fonction publique d'État apporte son soutien aux personnels en grève sur leurs revendications précises et communes, et rappelle son attachement à l'Éducation nationale dont la réforme Peillon organise le démantèlement, précisant que l'École de la République, c'est l'Éducation nationale, et non une mosaïque d'écoles territorialisées.

La veille, la Confédération FORCE OUVRIERE par la voix de JEAN CLAUDE MAILLY a apporté son soutien à ses fédérations dans l'action et demande au gouvernement de suspendre le décret.

FO considère qu'il ne suffit pas d'écouter celles et ceux avec nous sommes d'accord pour penser avoir raison, sinon cela s'appelle la méthode Coué ou l'autisme, méthode gouvernementale qui n'est pas sans danger.

D'autant que selon le ministère lui même (annonce à l'AFP hier soir) que 25 % des enseignants du primaire seront en grève ce jeudi et plus de 50 % dans l'académie de Paris. Cela indique, pour le moins, un fort mécontentement et un profond refus des nouveaux rythmes scolaires par les enseignants et les personnels communaux, souvent avec le soutien des parents et des élus de diverses sensibilités.

Dans un tel contexte, à chacun ses responsabilités.

FO défend et continuera à défendre librement ses positions sur la base des mandats syndicaux, et les revendications des salariés, considérant que la liberté de comportement n'est pas négociable.

- **le 14 NOVEMBRE** : c'est le lendemain d'une journée de « rattrape indu », d'une journée de pré rentrée déjà travaillée. Au moment où le salaire net des fonctionnaires diminue, qu'une journée de solidarité leur est imposée, après la disparition de la journée des maires il y a plusieurs années, que les années de travail sont allongées pour bénéficier d'une retraite décente, cette nouvelle disposition a provoqué hier dans les écoles et les établissements, confusion et désorganisation, mais aussi colère et indignation des enseignants à qui a été imposée une journée de travail gratuit.

Alors que se discute ce jour au ministère le calendrier scolaire pour les trois prochaines années, FO se prononce clairement pour le respect de la définition légale de l'année scolaire de 36 semaines, avec une année scolaire qui débute le 1^o septembre et se termine le 30 juin.

Dans l'immédiat, nous demandons l'annulation la récupération du jour de pré rentrée le 11 juin 2014 et que le pont de l'Ascension soit attribué nationalement par décision ministérielle et sans récupération.

Nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de tenir compte de l'exaspération grandissante des enseignants et des personnels, et de transmettre à Monsieur le Ministre nos doléances, celles que nous entendons dans les salles des professeurs et des maîtres afin de rétablir dans les écoles, les établissements, les services, le sérénité dont l'institution républicaine a besoin à tous les niveaux.

Vous comprendrez, Monsieur le Recteur, que solidaire du mouvement d'opposition à la réforme Peillon, dite des »rythmes scolaires », FO ne siègera pas à ce CTA.